

l'est à travers la région des forêts. Les canots emportaient 225 hommes et 275 ballots pesant de 26 à 28 kilogrammes chacun, de la farine, des vivres, les nippes de la troupe et, en dépit d'un soleil brûlant qui nous fit rendre grâce à nos tén-delets improvisés, nos gens ramèrent pendant six heures, jusqu'à notre ancien camp au-dessous du bas Mariri. Le 1^{er} septembre, nous arrivions au pied des rapides. La colonne de Bonny avait continué jusqu'à Moupé du sud. Nos innocents Zanzibari et Manyouema ne se doutant pas qu'il y aurait à décharger les canots et à en transporter la cargaison à dos d'homme par voie de terre, nous dûmes leur dépêcher des exprès pour qu'on vint nous prêter main-forte.

La journée du 2 se passa à pousser les pirogues à la gaffe, et non sans en chavirer deux, pour leur faire remonter les premiers obstacles; le lendemain, notre petite troupe franchissait les rapides supérieurs, et à midi nous étions réunis à Moupi.

Ougarrououé nous avait suivis avec sa flottille pour compléter ses achats d'ivoire; il campait près du village du haut Mariri. Ayant bâclé mes lettres aux Sociétés de Géographie, je le priai de voir à ce qu'on les fit expédier en Angleterre; le 4, il revint avec le neveu de Tippou-Tib, Sélim bin Mohammed, dont il a été beaucoup parlé à l'occasion du major Barttelot et de M. Jameson. Cet homme est de taille moyenne, un peu mince, très actif; il a les traits réguliers des Arabes, mais gâtés par la petite vérole: sa physionomie exprime le courage et l'audace.

Ce que nous en avait raconté M. Bonny et ses mauvais procédés envers M. Barttelot me portaient à croire que je m'étais mépris sur son compte, mais notre entrevue me fit revenir à mon impression première sur l'oncle et le neveu. La voici dans toute sa simplicité: ces deux hommes sont assurément capables de prendre la vie d'un Gentil sans le plus léger remords; mais seule la soif de la vengeance les pousserait à préparer de sang-froid le meurtre d'Arabes ou de blancs. Ni l'un ni l'autre n'avait le moindre avantage à tuer Barttelot ou à ruiner sa caravane: pourquoi leur imputer ces méfaits? Je ne vois aucune raison de douter que Tippou-Tib n'ait envoyé ou même conduit en personne, des chutes à l'Arouhouimi, les porteurs dont il est question dans la lettre

de M. Jameson. Mais ses excuses, au retour, de n'avoir pu découvrir notre campement sont bonnes pour les béjaunes. Elles prouvent qu'il ne s'en souciait guère, que la récompense promise ne l'alléchait pas. Barttelot, tout de suite, aurait dû « faire celui qui n'y pense plus ». Mais, par malheur, ces jeunes gens ne songèrent qu'à l'amadouer, ils prièrent et supplièrent, et les deux finauds, comprenant qu'un service réclamé avec tant d'insistance valait beaucoup d'argent, haussèrent leur prix, non par mauvaise volonté, mais parce que la tentation était trop forte. Le traité que Tippou avait signé, la reconnaissance qu'il me devait, il a tout oublié en sa soif de richesse, toujours excitée mais jamais assouvie. Le major était dans l'impossibilité de satisfaire à ces demandes, mais l'oncle et le neveu croyaient ces deux officiers très riches, et encore plus les patrons de notre entreprise. « Ils en ont envie, eh bien! ils payeront! disaient-ils. Stanley a été bon pour nous¹, mais on ne travaille pas pour rien, même pour un ami; l'amitié coûterait trop cher! » et ils ont serré un peu plus l'érou... avec succès, il faut l'avouer. Quand Tippou prenait son air indifférent — et il ne lui en coûtait guère, — on s'empressait de ranimer son zèle au moyen de cadeaux. Si Sélim bin Mohammed paraissait contrarié, de mauvaise humeur, il parlait de susceptibilité blessée, le major ouvrait ses caisses, en tirait une tunique d'uniforme aux couleurs éclatantes, ou lui envoyait une carabine d'un millier de francs, un ballot de cotonnade ou des revolvers à crosse d'ivoire. Si le beau-frère Sélim bin Massoud montait sur ses grands chevaux, nos officiers captaient sa condescendance par un riche présent.

Sélim était venu en personne, me dit-il, pour répondre verbalement à ma note du 17, et son oncle lui avait donné l'ordre d'envoyer immédiatement des messagers pour lui rapporter mes paroles.

Jamais ne me furent mieux démontrés qu'en cette entrevue l'incapacité de l'Arabe à comprendre ce qu'est un contrat légal, son esprit indécis et chicaneur, son oubli voulu des conversations tenues, son penchant à fausser les promesses, son peu de sincérité, sa dissimulation, comme aussi son talent à vous noyer sous les compliments, sans préjudice

1. Voir le rapport du major.

d'averses de *Machallah* et d'*Inchallah*. Donc Sélim venait, m'assura-t-il, me demander de la part de Tippou de vouloir bien lui dire ce que je désirais. Et cela, après avoir reçu, il n'y avait pas trois semaines, six lettres, dont une en anglais, cinq en arabe ou en souahili!

« Maintenant, Sélim, écoute : si je vous croyais, Tippou-Tib ou toi, le moins du monde impliqués dans le meurtre de mon ami, tu ne sortiras pas en vie de notre camp. Je vois que vous ne me connaissez pas encore! Mais je sais, et je crois, de plus profonde conviction, que ni toi ni Tippou-Tib n'avez cherché la mort du major Barttelot, et nous allons causer sans colère, comme avant. Tippou ne m'a pas fait de tort que le consul anglais et le Seyyid de Zanzibar ne puissent régler à l'amiable. Entre leurs mains je remettrai mon affaire. Dis à ton oncle qu'il devra me rembourser son voyage et celui de ses 96 amis ou serviteurs de Zanzibar aux chutes; il aura en outre à me dédommager pour la perte des marchandises, carabines, munitions, poudre, et du retard apporté à notre marche. Qu'il tourne, qu'il vire, je suis sûr de l'emporter à la fin. Il ne peut rien contre moi; je peux beaucoup contre lui. Qu'il pèse mes paroles, et se demande s'il ne ferait pas mieux de prouver que dans l'avenir il essaiera de se conduire autrement. S'il veut essayer, dis-lui ceci : il n'a qu'à rassembler ses hommes et à venir me trouver, d'ici à cinquante jours, avant que nous repassions l'Itouri; peut-être lui serait-il possible de regagner ma bonne opinion et d'arrêter les poursuites légales.

— Très bien, j'entends ce que tu me dis : je retourne ce soir à Banalya. Ougarrououé me prête des pirogues. Dans une semaine je reverrai Tippou-Tib, et le dix-septième jour je serai de retour ici et suivrai votre sentier : je te rejoindrai avant quarante jours.

— Donc nous allons nous faire les grands adieux, car je ne te verrai plus qu'à Zanzibar, peut-être dans dix-huit mois!

— Pourquoi?

— Parce que ni toi ni Tippou-Tib n'avez la moindre intention de tenir parole. Tu es venu pour donner l'ordre aux Manyouema qui m'accompagnent de retourner aux chutes Stanley. Mais ça m'est parfaitement égal! Emmène-les; je te répète qu'il n'est point en votre pouvoir de me nuire!

— Inchallah, Inchallah! que ton cœur reste en paix : nous nous reverrons avant quarante jours, je te le jure! »

Véridique Sélim! En sortant de ma tente, il s'en alla droit à mes trois capitaines manyouema, Sadi, Foundi et Kibbo-bora, et voulut leur persuader de partir avec lui, ce à quoi, chose singulière, ils se refusèrent obstinément. Sélim, entrant en fureur, les accabla de menaces, et ils vinrent sur l'heure me demander protection.

Souriant, je dis à Sélim : « Tu as tenu ton serment : les quarante jours ne sont pas écoulés, et je te revois! Mais qu'est-ce à dire? Voici trois chefs indépendants, envoyés par Tippou lui-même pour nous accompagner. Ce faisant, ils obéissent aux ordres de Tippou. Ne les en détourne pas, Sélim! puisque sur la route tu n'auras pas autant d'hommes à surveiller, car, toi aussi, tu veux venir. N'ai-je pas raison? Mais en voilà assez. Vite, prends ton canot ou nous aurons fait deux marches avant ton départ, et tu as promis de nous rejoindre en moins de quarante jours! »

L'étape du 5 mars nous conduisit au grand village des Batoundou. La récolte du maïs était superbe, et aussi la bananeraie, qu'aucune caravane n'avait encore visitée. Nous ne pûmes nous procurer de viande pour nos malades, mais plantains et maïs furent les très bienvenus et j'ordonnai une halte de deux jours.

Ce fut chez les Batoundou que vinrent à ma connaissance certains inconvénients graves du contact des miens avec les Manyouema; pour commencer, ils avaient communiqué la petite vérole à nos porteurs madi, parmi lesquels elle se développa avec une alarmante rapidité. Quant aux Zanzibari, on se le rappelle, je les avais tous fait vacciner à bord de la *Madura*. Les Manyouema avaient avec eux deux femmes atteintes de folie, ou, pour parler plus exactement, sujettes à des accès d'exaltation, — possédées des démons, disaient les chefs — et leurs chants continuels nous empêchaient de dormir. C'est peut-être un concert de ce genre qui aura causé la mort de Barttelot : si le pauvre major avait tant soit peu d'oreille, ces rauques vocalises, ces cris dignes d'une maison d'aliénés ont dû suffire pour l'exaspérer! De temps à autre, les bonnes amies venaient joindre leurs voix à celles de ces malheureuses, persuadées que cette méthode finirait par les calmer, car toutes

les tentatives pour leur imposer silence par la force exacerbèrent leur état. Quelque influence que ces accords pussent avoir sur les nerfs de la malade, ils avaient le plus fâcheux effet sur les nôtres.

Deux Zaïzibari des meilleurs parmi nos engagés, et qui nous étaient fort utiles, quittèrent nuitamment le camp, afin d'entreprendre, à leur compte, une petite razzia sur les Batoundou; les ayant attirés dans une embuscade, ceux-ci les massacrèrent. L'un de ces hommes marchait toujours en tête de notre avant-garde et n'avait pas quitté son poste depuis notre départ de Yambouya en juin 1887. Et voilà comment les plus braves de nos porteurs disparaissaient les uns après les autres! Ce triste événement me servit de texte pour remonter une centième fois à nos gens la folie absurde de sacrifier leur vie pour la conquête d'une chèvre! Travailler rudement des mois, presque des années afin de gagner argent et honneur par une conduite virile et la fidélité, et tout ensevelir dans les entrailles des cannibales! Je leur avais donné bœufs, moutons, chèvres, poules, des poignées de roupies, et pour vingt-cinq mille francs de cotonnade, mais pas un, pas un, ne se serait livré pour moi et, à cause de moi, n'aurait tendu sa gorge au couteau! Ingratitude monstrueuse! Et pour un méchant cabri, que ce fût le jour ou la nuit, ils couraient se jeter entre les mains du mangeur d'hommes! Eux, alors, de manifester le plus bruyant repentir, et de jurer, par Allah! qu'ils ne sortiraient plus du camp, ... puis de violer leur promesse un ou deux jours après! « Amen! »

Le lecteur qui m'a suivi jusqu'ici aura dû le constater : presque tous les malheurs arrivés à l'expédition ont été la conséquence de quelque manquement de parole. Tenir une promesse semble la plus difficile de toutes les tâches à 999 999 sur le million d'hommes que je puis avoir rencontré dans ma vie; ils ne s'y essayent pas, du reste : le monde les admire et les loue; c'est à eux qu'il donne raison; ils sont les vrais héros!

Quant à moi, je puis dire que ces perpétuels « oublis » des nègres ont été le tourment de mon existence, la cause de rongements d'esprit sans cesse ni trêve, et je ne me suis point épargné à leur faire toucher du doigt le danger de leur idiotie. Pendant un de mes voyages, 800 kilomètres durant, j'ai chassé devant moi un troupeau de cent à trois cents bœufs avec moins

de labeurs et d'anxiété qu'il ne m'en eût fallu pour un pareil nombre de noirs. Si nous les avions attachés, mes gens, cou à cou, le long d'un carcan à esclaves, je ne nie point qu'ils n'eussent eu raison de trouver la chose gênante, et certes ils n'auraient pas manqué de nous accuser de cruauté! Ici, n'ayant point de chaînes en ma possession, ni même assez de cordes, il me fallait, forcément, accepter leur promesse de ne pas s'échapper la nuit, seuls ou en petits groupes, pour marauder dans le broussis; mais jamais plus de deux jours ils n'ont su résister à la tentation! Or, qu'il soit blanc, qu'il soit noir, l'homme qui de propos délibéré me donne sa parole et qui ne la tient pas, je ne puis le considérer comme un ami; le lecteur n'aura point de difficulté à discerner le pourquoi.

Du « Préau des Éléphants », notre bivouac du 11, la caravane se dirigea vers les rapides aux Guêpes.

Des gens d'Ougarrououé me dirent que dans les terres au delà de Bouambouri habitent les Ababoua. Leurs huttes, d'une forme toute différente de celle des cases fluviales, sont cimentées, commodées et confortables; elles ont de larges vérandas. Leurs forgerons, des maîtres en leur profession, couvrent de dessins les lames des zagaies, des épées, des eustaches, les pointes des flèches. On me montra des couteaux à trois et quatre lames, et je les reconnus pour les œuvres au cachet des Monbottou et des Nyam-Nyam, telles que les a décrites Schweinfurth dans ses *Artes Africanæ*.

Le 12, au départ du rapide aux Guêpes, nos canots emportaient 198 personnes; la colonne de marche sous les ordres de M. Bonny en comptait 262. Ne portant pas de fardeaux, et composée de nos plus vigoureux engagés, l'avant-garde s'établissait au camp avant l'arrivée de la première pirogue. Le sentier était distinct, bien foulé, comme généralement en Afrique.

Bientôt, et sous prétexte de couper des feuilles de phrynium pour le toitage de leurs huttes, nos gens trompèrent la surveillance des sentinelles et s'évadèrent dans la forêt par un routin conduisant vers l'intérieur. Quelques-uns réussirent à larronner des poules, une ou deux gerbes de canne à sucre et beaucoup de plantains mûrs, mais les indigènes nous tuèrent trois Manyouema. Un soldat de Lado, des milices irrégulières d'Emin, fut transpercé par une lame de javelot large

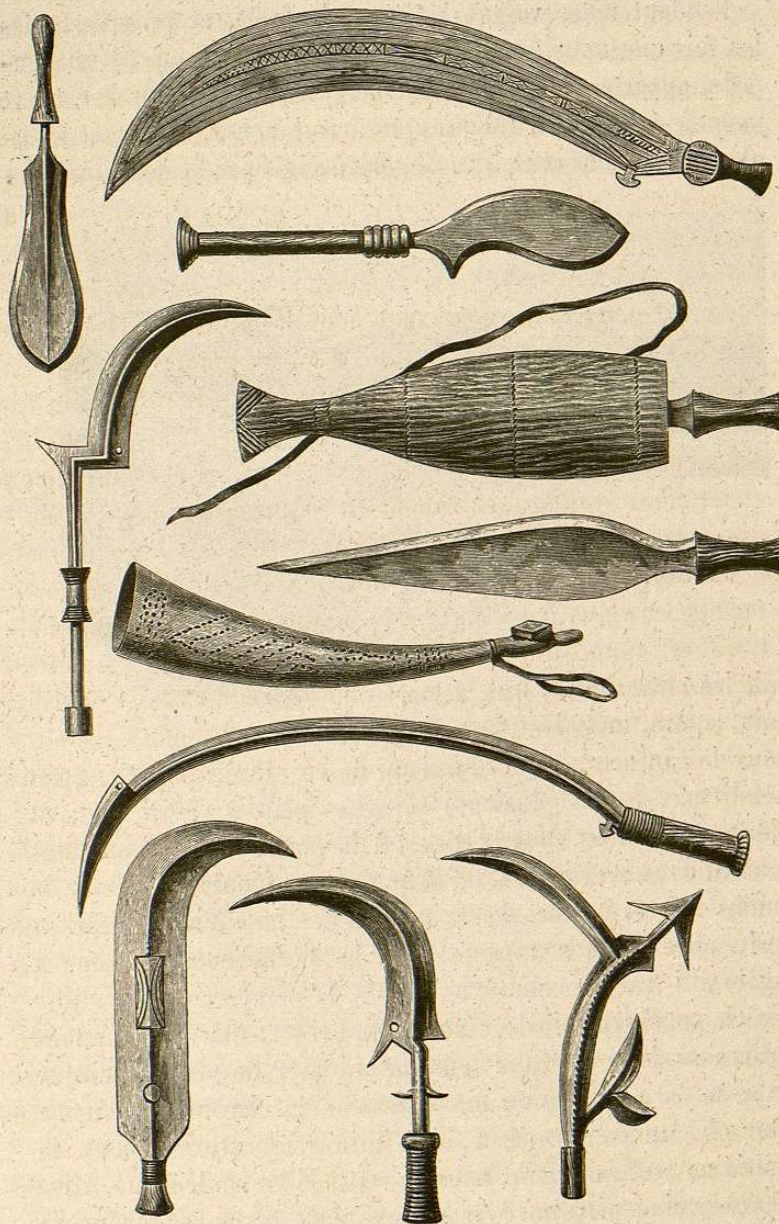
et pointue, qui passant à côté des vertèbres lui fit une effroyable blessure, sans atteindre néanmoins quelque partie vitale. Bonny sutura les chairs, plaça des bandages. L'arrière-garde rapporta que sur le chemin, cinq Manyuema, trois Zanzibari et un Soudanais qui faisaient partie de la colonne de Banalya, s'étant arrêtés pour se reposer, les naturels, embusqués dans les broussailles, leur tombèrent dessus et les massacrèrent pour les manger ensuite. Et, cinq jours auparavant, j'avais averti tous et chacun du danger qu'il y avait à s'isoler pendant l'étape, et à se livrer à des razzias pour le moins inutiles. Quand il nous fallait fourrager pour « de bon », c'est-à-dire une fois tous les cinq jours, une escouade nombreuse et bien armée allait couper des plantains en grande quantité; on les séchait ensuite pendant douze heures afin de les transporter plus aisément.... La petite vérole faisait rage parmi les Manyuema et les Madi et quotidiennement en réduisait le nombre. Mais que dire de cette funeste indiscipline qui, en un seul jour, nous avait pris douze vies! Mes noirs étaient absolument incapables de tenir parole; je l'étais tout autant de les y contraindre: plus je travaillais à arrêter les désordres, plus je me rendais compte que la mort seule des coupables y pourrait mettre un terme, et puisque les accusés se livraient si bénévolement au bourreau, je n'avais même plus à prononcer leur sentence.

Au-dessus de Manguinni, une pirogue chavira par l'inadvertance des mariniérs. Je me rendis sur les lieux avec nos meilleurs plongeurs et recouvrai tout le chargement, sauf une caisse de poudre, et une autre de verroterie. Le canot fut perdu.

Nous passons près de Mougouyé pour gagner Mambangá. La caravane s'y arrête deux jours à préparer des vivres pour traverser le désert qui nous séparait d'Engoueddé. Pendant ce temps, Lakki, ou les « Cent-Mille », un vrai Jack Cade¹, bruyant, rodomont, le batteur d'estrade qui, à Bandaya, lors de l'attaque des naturels, criait à ses amis: « Ils veulent manger de la chair, et de la chair ils auront, mais la leur! » disparut du bivouac avec une troupe de pillards émérites et ne rentra que vingt-quatre heures après, sans autre butin qu'une

1. Un drapier du comté de Kent, qui pendant le règne de Henri VI se mit à la tête d'une jaquerie.

très singulière blessure faite par une flèche empoisonnée.



Épées et couteaux. — Armes diverses. — Cor d'ivoire.
(D'après une photographie.)

Nous injectâmes du carbonate d'ammoniaque et Lakki guérit,